Nations Unies S/PV.8134



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8134e séance

Mercredi 13 décembre 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Kawamura	(Japon)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Lambertini
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez Álvarez

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2017/995)

17-43969 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2017/995)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/995, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Fall.

M. Fall (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter au Conseil le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) (S/2017/995). Le rapport couvre les derniers faits nouveaux survenus en matière de paix et sécurité dans la sous-région, ainsi que les activités du BRENUAC qui ont été menées depuis mon dernier exposé au Conseil en juin (voir S/PV.7967).

Il m'est agréable de faire part de plusieurs évolutions positives dans la sous-région, en particulier pour ce qui concerne l'intégration régionale et le renforcement de la capacité institutionnelle du secrétariat de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Toutefois, dans l'ensemble, la situation en Afrique centrale reste marquée par des contextes sociopolitiques tendus, des difficultés économiques et la poursuite des attaques et exactions odieuses commises par des groupes armés contre les populations civiles – autant d'éléments qui appellent des mesures concertées aux niveaux national, régional et international pour empêcher la situation de se détériorer davantage. Dans ce contexte, je suis resté en contact permanent avec les parties prenantes et les autorités dans toute la sous-région, afin de faciliter la recherche de solutions pacifiques aux conflits grâce à un dialogue sans exclusive.

Au Tchad, en République du Congo et au Gabon, des difficultés économiques sérieuses et persistantes, conjuguées à des tensions sociopolitiques entre les gouvernements et les mouvements d'opposition respectifs, demeurent une source de préoccupation. Au Tchad, j'ai encouragé le Gouvernement et les dirigeants de l'opposition à débattre des modalités et du calendrier d'un dialogue sans exclusive en vue de parvenir à un consensus sur les solutions proposées pour régler les problèmes économiques et de gouvernance auxquels se heurte le pays, et à convenir de réformes véritables de la gouvernance à même de créer un climat propice à la tenue d'élections législatives. En République du Congo, bien que plusieurs dirigeants politiques qui avaient été arrêtés après l'élection présidentielle de 2016 aient été libérés pour raisons huma nitaires, afin qu'ils puissent aller se faire soigner à l'étranger, d'importantes figures de l'opposition, comme Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa, sont toujours en détention, sans jugement. Les problèmes de sécurité dans la région du Pool ne sont toujours pas réglés, malgré une amélioration relative et l'ouverture de consultations politiques internes au sujet de la stabilisation de la région. Au cours de mes visites dans le pays, j'ai souligné combien il importait de stabiliser la région du Pool et d'opérationnaliser les plates-formes de dialogue politique et social. J'ai également insisté sur la nécessité de juger rapidement et équitablement les dirigeants détenus de l'opposition, qui méritent des conditions de détention humaines.

Au Cameroun, la moitié des régions du pays sont touchées soit par les activités de Boko Haram dans l'Extrême-Nord, soit par la crise de la République centrafricaine dans l'Est soit par le mouvement séparatiste anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Nous devons demeurer vigilants et intensifier nos efforts de prévention pour éviter que les tensions ne s'aggravent dans le contexte des élections de 2018.

La situation liée aux griefs de la population dans les régions anglophones du pays est particulièrement préoccupante. J'ai maintenu des contacts étroits avec les autorités camerounaises et continue de souligner la nécessité d'un dialogue véritable et inclusif. Si le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour répondre à ces griefs, notamment en engageant des réformes dans les secteurs de la justice et de l'éducation

et en libérant plusieurs dirigeants anglophones détenus dans le contexte de cette crise, des appels ont été lancés en faveur d’un dialogue plus fondamental afin de surmonter la marginalisation qui est ressentie par une grande partie de la population dans ces régions. Dans le même temps, les affrontements se sont poursuivis entre les radicaux et les forces gouvernementales, entraînant la mort de plusieurs agents responsables de la sécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Oouest, ce qui risque d’exacerber les tensions.

(*l’orateur poursuit en français*)

Au Gabon, le contexte national est caractérisé par la persistance du ralentissement économique et des mouvements de grève, ainsi que le débat sur un projet controversé de réforme constitutionnelle. L’opposition et une partie de la société civile critiquent tant la méthode utilisée qu’elles considèrent comme non inclusive et illégitime, que la substance de la réforme constitutionnelle qui, selon elles, représente un recul démocratique. Il est attendu que la réforme soit adoptée par le Parlement, où le parti au pouvoir détient une majorité des deux tiers. La voie référendaire, quoique possible selon la Constitution, ne semble pas envisagée. Le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, M. Jean Ping, et ses alliés ont continué à contester la réélection en 2016 du Président Ali Bongo Ondimba. En particulier, M. Ping continue d’encourager ses partisans à organiser des manifestations publiques en faveur de sa prise de pouvoir et persiste dans son refus de participer à un dialogue avec le Président Bongo Ondimba.

La situation en République centrafricaine demeure une source de préoccupation, avec la persistance d’attaques et d’abus graves perpétrés par des groupes armés, y compris le meurtre de Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) ainsi que de travailleurs humanitaires déployés pour venir en aide à la population civile. Il est urgent que le processus de paix progresse, dans le cadre de l’Initiative africaine, avec la mise en œuvre des actions concrètes prévues par la feuille de route adoptée lors de la réunion organisée par l’Union africaine à Libreville le 17 juillet. Cela devrait déboucher sur une cessation immédiate des hostilités et éventuellement le désarmement et la démobilisation de tous les groupes armés dans le pays. Je salue le lancement des activités du panel des facilitateurs de l’Initiative africaine en République centrafricaine à la fin du mois de novembre dernier, suivi de ses premiers contacts avec les groupes armés en décembre. Il est maintenant important de ne pas perdre cet élan pendant la période cruciale à venir.

La réunion de haut niveau sur la République centrafricaine tenue en marge de la session de l’Assemblée Générale de cette année, ainsi que la visite qu’a entreprise le Secrétaire général dans le pays en octobre ont joué un rôle critique pour attirer à nouveau l’attention de la communauté internationale sur la République centrafricaine. Dans ce contexte, l’engagement entier de la région dans le processus de paix demeure vital, pas seulement pour soutenir politiquement l’Initiative africaine, mais aussi en vue d’apporter des réponses collectives aux dynamiques transfrontalières qui ont un impact sur le conflit en République centrafricaine, notamment la transhumance et les trafics. Le BRENUAC, en étroite coopération avec la MINUSCA, continuera de travailler avec la CEEAC et les pays de la sous-région afin qu’ils jouent un rôle actif dans la résolution de la crise en République centrafricaine.

En dépit des efforts considérables déployés aux niveaux national, régional et international pour lutter contre Boko Haram, ce dernier maintient sa capacité à perpétrer des attaques et des abus horribles, aggravant la situation humanitaire, économique, sociale et sécuritaire dans les zones affectées. Il est donc crucial que toutes les parties prenantes et les partenaires redoublent d’efforts pour régler de manière holistique la crise causée par Boko Haram. À cet effet, les conclusions de la récente conférence régionale pour la stabilisation du bassin du lac Tchad, organisée par la Commission de l’Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad, sont des initiatives à saluer et qui méritent le plein soutien de la communauté internationale pour leur mise en œuvre.

(*l’orateur reprend en anglais*)

En ce qui concerne l’Armée de résistance du Seigneur (LRA), outre les exactions commises contre les populations locales en République démocratique du Congo et en République centrafricaine et les activités de braconnage, ainsi que le vide sécuritaire qui s’est accru après le retrait des forces ougandaises et étasuniennes de la zone, il est important de rappeler que les régions dans lesquelles opère la LRA font face à une multitude de problèmes en matière de sécurité, notamment des problèmes liés à la transhumance, à l’absence d’autorité de l’État et aux mouvements transfrontaliers de braconniers et de divers groupes armés. Par ailleurs, il est important que l’Union africaine et les pays qui fournissent des contingents à la Force régionale

d’intervention de l’Union africaine s’entendent rapidement sur la reconfiguration de cette force et sur une augmentation de l’appui à la formation des Forces armées centrafricaines. Nous encourageons également la communauté internationale à appuyer l’Initiative de coopération régionale de l’Union africaine visant à éliminer la LRA.

L’ONU se félicite des progrès réalisés dans le domaine de l’intégration régionale, en particulier en ce qui concerne la libre circulation des personnes dans l’ensemble de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC), qui est maintenant une réalité. Le BRENUAC a continué de mettre l’accent sur l’appui à l’ensemble du processus d’intégration régionale, notamment par des activités de plaidoyer pour la réforme institutionnelle du secrétariat de la CEEAC et la rationalisation de la CEEAC et de la CEMAC. Dans ce contexte, le BRENUAC a organisé plusieurs activités visant à renforcer les capacités du secrétariat de la CEEAC en matière de médiation, d’alerte rapide, de collaboration avec la société civile et de prise en compte de la problématique hommes-femmes. Le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel ont renforcé leur coopération afin de faciliter et d’améliorer le partenariat interrégional entre la CEEAC et la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, ce qui a débouché sur un projet de signature d’un mémorandum d’accord entre les deux communautés économiques régionales. Dans l’ensemble, le BRENUAC et la CEEAC continuent de renforcer leur collaboration par le biais de l’établissement et de l’exécution d’un plan de travail commun et de la tenue de réunions régulières au plus haut et au niveau opérationnel.

En ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité, le Gouvernement camerounais a lancé, le 16 novembre, son plan d’action national aux fins de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). Cela contribuera à la consolidation du plan d’action régional relatif à l’application de la résolution 1325 (2000) en Afrique centrale, qui est en cours d’élaboration, avec l’appui du BRENUAC. Cela encouragera également d’autres pays à faire de même.

En collaboration avec l’UNESCO et la CEEAC, le BRENUAC a présenté conjointement leur programme triennal sur la jeunesse au Forum panafricain des jeunes, tenu à Libreville le 30 novembre et le 1er décembre. Le Forum visait à associer les jeunes à la promotion d’une culture de paix et de non-violence et à les impliquer dans la prévention de la radicalisation et la gestion des conflits par la création d’un système d’alerte rapide.

Avant de venir à New York, j’ai participé à la quarante-cinquième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui s’est tenue à Kigali du 4 au 8 décembre. Pour la première fois, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale a tenu à huis clos une session ministérielle consacrée à la situation en République centrafricaine, notamment à l’examen du rapport sur la visite effectuée par le Bureau du Comité consultatif à Bangui en octobre, à l’initiative du BRENUAC, ainsi qu’à la réforme du Conseil de paix et de sécurité en Afrique centrale. Une manifestation parallèle à l’intention des jeunes et de la société civile également a été organisée pour permettre aux dirigeants de la région d’avoir une meilleure idée des problèmes rencontrés par les jeunes et de l’intérêt et de la capacité de ces derniers à s’impliquer dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Le BRENUAC continue de placer l’accent sur les efforts visant à renforcer la cohérence et la coordination de toutes les activités des Nations Unies dans la sous-région. Cela inclut de collaborer avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et l’équipe de pays en vue d’éclairer les autorités nationales sur les questions politiques sensibles, ainsi que sur les efforts à long terme visant à formuler des plans nationaux multisectoriels de consolidation de la paix, avec l’appui du Fonds pour la consolidation de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fall de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez Álvarez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d’abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (BRENUAC), M. François Louncény Fall, pour les activités du Bureau ainsi que pour son évaluation des tendances clefs qui se dessinent sur les plans politique et de la sécurité de la sous-région.

L’Uruguay reconnaît le travail important que réalise le BRENUAC en matière de bons offices, de diplomatie préventive et de médiation, et en appui aux initiatives de l’ONU et aux initiatives régionales et sous-régionales en rapport avec la paix et la sécurité. Comme

l’indique clairement le rapport du 28 novembre dernier (S/2017/995), les tensions causées par les différends liés aux processus électoraux continuent d’affecter la sous-région de l’Afrique centrale, bien qu’ils aient été atténués dans certains cas par des tentatives de promouvoir le dialogue entre les gouvernements et les groupes de l’opposition. De même, la persistance des difficultés sociales et économiques continue d’affecter négativement la vie de millions de personnes. À cet égard, nous nous félicitons des différentes initiatives prises par les pays de la sous-région pour réduire les tensions de façon pacifique, au moyen de processus de dialogue inclusifs et authentiques. En outre, nous encourageons toutes les parties intéressées à coopérer entre elles dans la transparence et de bonne foi en vue de régler les différents problèmes politiques, sociaux et économiques.

Ce qui permettrait d’avancer dans ces processus, c’est une plus grande participation des femmes aux processus de prise de décisions, laquelle est encore assez faible dans la sous-région. Sur ce point, bien que nous ayons été témoins d’une évolution positive de la situation ces derniers mois - comme la mobilisation et la création d’une plateforme régionale sur la question des femmes et la paix et la sécurité et la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000)qui vise à garantir la participation des femmes aux processus de prise de décisions – cela continue d’être un défi en Afrique centrale. L’Uruguay sait qu’une participation effective des femmes aux transitions après un conflit est essentielle pour instaurer une paix durable.

Je voudrais souligner deux aspects qui revêtent une grande importance pour l’Uruguay et qui reflètent clairement les conditions de vie difficiles qui sont celles d’un grand nombre de civils dans de nombreux pays de la sous-région : la situation humanitaire et la situation des droits de l’homme.

S’agissant de la situation humanitaire, selon les informations fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la violence et l’insécurité causées par Boko Haram ont dévasté les familles et les communautés dans la région du bassin du lac Tchad, où 2,4 millions de personnes sont déplacées et plus de 7 millions ont besoin d’une aide alimentaire. Dans l’ensemble de la région, plus de 10 millions de personnes ont besoin d’une assistance humanitaire, ce qui en fait l’une des crises humanitaires les plus aiguës au monde. À cet égard, nous saluons les efforts déployés collectivement par la communauté internationale et en particulier par les pays de la sous-région de l’Afrique centrale, pour contrer la menace posée par des groupes terroristes comme Boko Haram et l’Armée de résistance du Seigneur. Ces efforts ont permis d’atténuer, au moins en partie, les dommages énormes causés à la population civile.

S’agissant de la situation des droits de l’homme, l’Uruguay juge préoccupant que, comme l’indique le rapport, les violations des droits de l’homme continuent dans de nombreux pays de la sous-région, où l’usage excessif de la force, les détentions et les arrestations arbitraires d’opposants politiques, de militants de la société civile et de professionnels de la communication reflètent une tendance à la contraction incessante de l’espace politique. En outre, le climat d’impunité qui prévaut dans certains pays reste une source de préoccupation pour l’Uruguay et constitue, entre autres choses, une entrave sérieuse à la création d’un environnement propice à la conduite d’un processus électoral pacifique et à une transition sans heurts vers un régime démocratique.

Pour terminer, je voudrais exprimer l’appui de l’Uruguay aux efforts déployés par le Représentant spécial et par tout le personnel du BRENUAC pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique centrale.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (BRENUAC), M. François Louncény Fall, de son exposé riche en informations. La Bolivie félicite le Bureau de l’action qu’il mène en matière de diplomatie préventive et de médiation ainsi que de l’appui qu’il fournit aux organisations régionales et sous-régionales. Nous lui souhaitons plein succès dans l’accomplissement des tâches qui lui sont confiées et nous l’assurons de notre appui.

Pour commencer, nous saluons également les efforts faits par le BRENUAC pour aider à réduire les tensions dans la région et nous l’en félicitons. Mais nous devons reconnaître que d’autres défis restent à relever en matière de paix et de sécurité, d’assistance humanitaire et de développement économique. On ne saurait sous-estimer les progrès enregistrés à ce jour, grâce à l’appui du BRENUAC. Bien au contraire, d’autres progrès doivent être faits, avec l’aide de toutes les organisations régionales et sous-régionales, dans le respect du principe de souveraineté, d’indépendance et d’intégrité territoriale des États où il s’acquitte de son mandat.

Nous sommes conscients du caractère complexe de ces défis. Et aux fins de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique centrale, il faut, à notre avis, adopter une approche sous-régionale face aux menaces actuelles et à celles qui se font jour en vue de réduire l'impact que ces dernières peuvent avoir sur la stabilité de la sous-région. À cet égard, nous nous félicitons des résultats auxquels est parvenu le Représentant spécial du Secrétaire général durant sa visite au Burundi, au cours de laquelle il a souligné la nécessité d'avoir un dialogue inclusif qui contribue à instaurer la stabilité. Nous soulignons aussi ses échanges continus avec les dirigeants de la sous-région en vue de remédier à la situation en République centrafricaine dans le cadre de l'Initiative africaine et de la feuille de route de Libreville. Nous soulignons aussi les initiatives menée à bien au Tchad et la collaboration du BRENUAC avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, entre autres.

Nous sommes d'avis que, si les conditions diffèrent d'un pays à l'autre, il ne faut pas moins que les conflits dans la région soient réglés par la médiation, la diplomatie préventive et, essentiellement, par le dialogue politique constructif et inclusif, ainsi que par la coopération internationale et la coordination des efforts des pays voisins et des organisations régionales. À cet égard, nous pensons que l'initiative du Groupe de cinq pays du Sahel pourrait être reproduite en Afrique centrale. Et nous soulignons les progrès faits par la force multinationale mixte et les partenaires internationaux dans la lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Nous sommes d'avis que tout en luttant contre le terrorisme, les pays de la région et la communauté internationale dans son ensemble doivent s'attaquer aussi aux causes profondes du terrorisme, dont l'une est l'absence de contrôle de l'exploitation des ressources naturelles, dont les revenus servent à approvisionner et à financer les activités illicites de ces groupes.

Dans son rapport, le Représentant spécial indique que le parc national de la Garamba en République démocratique du Congo est un grand lieu de braconnage et d'extraction minière de l'or pour l'Armée de résistance du Seigneur. Ce pillage systématique de ressources est dû en partie au retrait récent des troupes qui combattaient l'Armée de résistance du Seigneur. Par conséquent, l'Union africaine et les pays concernés doivent élaborer une nouvelle stratégie pour ne pas créer des vides qui pourraient être exploités par la suite par les membres de ce groupe terroriste.

La Bolivie estime que le renforcement de la participation des femmes à ces processus et à la prise de décisions est un autre aspect qui permettrait de faire avancer les efforts de consolidation de la paix dans la région. Nous saluons l'initiative prise par le BRENUAC en collaboration avec la CEEAC relativement à la création d'un réseau régional des femmes des médias pour la paix et la sécurité en Afrique centrale, qui devrait permettre de mieux mobiliser les femmes dans la région et de promouvoir la mise en application de la résolution 1325 (2000). Nous les encourageons donc à poursuivre ces efforts.

Enfin, nous exhortons la communauté internationale à prendre en compte les facteurs que je viens de décrire, ce qui, selon nous, pourrait contribuer à améliorer la situation humanitaire. Rien que dans la région du bassin du lac Tchad, il y a environ 10 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire de toute urgence et plus de 2 millions de déplacés. Nous devons poursuivre et intensifier nos efforts pour que la sous-région de l'Afrique centrale parvienne à la paix, à la stabilité et au développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.